

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2021

AMÉLIORER LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 4663)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 138

présenté par
M. Waserman

ARTICLE 5

À l'alinéa 16, après le mot :

« recèle »,

insérer les mots :

« des données couvertes par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.